



INFO CONCURRENTS & PILOTES

Paris, lundi 10 juillet 2023



Cher(e-s) Concurrent(e-s) et Pilote(s),

Le Championnat de France MINI 60 se déroulera les 21, 22 et 23 juillet prochains sur la piste de Salbris et nous sommes très heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence pilote

Ce Championnat de France sera ouvert à tout pilote détenteur :

- d'une licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCCMCK », en cours de validité pour 2023,
- d'une licence nationale délivrée par un ASN étrangère, en cours de validité pour 2023 et de l'autorisation de cette dernière.



Licence tuteur FFSA

Vous devrez vous présenter au contrôle administratif accompagné du détenteur de la licence tuteur. Si le tuteur n'est pas présent lors de l'épreuve, ce dernier devra remplir **une délégation de pouvoir** (formulaire sur le site www.ffsakarting.org (ou à demander auprès du TKC) et le pilote devra la remettre lors du contrôle administratif.

Le mandataire doit être titulaire de la licence « concurrent conducteur » ou « concurrent tuteur » 2023.

Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.



Licence professionnelle

L'inscription peut être faite par un team pour un ou plusieurs pilotes à condition que le team possède la licence **NPTK** (Nationale Partenaire Technique Karting) ou la licence **ISK** (International Concurrent Société Karting). **Cette licence sera obligatoire pour que le nom du team apparaisse sur les feuilles de résultat.**



Laissez-passer mécanicien parc fermé

Nous attirons votre attention sur le fait que le mécanicien « parc fermé » doit être titulaire, au minimum d'une licence « personnel satellite » en cours de validité et ce qu'il soit de nationalité française ou étrangère.



Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le circuit sera fermé aux karts de compétition pendant la semaine qui précède



l'épreuve à partir du dimanche soir.

Le paddock sera ouvert officiellement à partir du jeudi 8h00.

Toutefois, vous pourrez vous installer à partir du mercredi 14h00, mais il n'y aura pas de gardiennage pour la nuit de mercredi à jeudi.

Si vous arrivez le mercredi, prévenir l'organisateur au 06.08.92.34.81

Il n'y aura pas d'entraînements libres le jeudi.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de réservation de votre emplacement dans le paddock. Vous devez le compléter et l'envoyer obligatoirement à l'adresse email qui figure sur ce formulaire.

Le contrôle administratif sera ouvert à partir de jeudi 14h00.



Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif, **au motor-home FFSA**, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle du mécanicien « parc fermé » et du TUTEUR.



Votre engagement ne sera validé, qu'après avoir satisfait au contrôle administratif.

Horaires

Nous vous remercions de bien vouloir être attentifs aux horaires. Ils sont impératifs. Nous vous demandons également de respecter les horaires d'achat des pneumatiques.



Technique

Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel (qui vous sera remis lors du contrôle administratif) renseigné par le concurrent et signé, **sera remis au délégué technique à la sortie du briefing** : tout formulaire incomplet sera refusé.

Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation.

L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.



Pneumatiques

Quatre pneumatiques slick (2 avant – 2 arrières) seront offerts à chaque pilote.

Nous vous rappelons que les pneumatiques utilisés seront les suivants :

Slick : VEGA CADETTI

Un pneu avant : 37.00 € TTC

Un pneu arrière : 40.00 € TTC

Pour la première séance des essais officiels du vendredi, les pneumatiques sont libres, dans le respect de la réglementation de la catégorie.

Pneumatiques slick des essais officiels : Chaque pilote disposera de 4 pneus slick (2 avant et 2 arrières) apportés par le pilote ou achetés sur place auprès du fabricant. Les pneumatiques seront scannés et enregistrés à l'entrée du parc départ. Ces pneumatiques serviront pour les essais du vendredi et pour les warm-up de samedi et dimanche.

Pneumatiques slick de course :

Chaque pilote disposera de 4 pneus slick offerts, (2 avant - 2 arrières).





Le tirage au sort, la distribution et l'enregistrement des pneumatiques se feront en parc assistance, suivant les horaires définis par l'opérateur.
Les pneumatiques seront stockés en parc.

Moteurs



Les moteurs seront loués auprès du motoriste de la catégorie et affectés par tirage au sort par le Délégué Technique.

Les moteurs seront tirés au sort, au parc départ lors de chaque roulage :

- Essais officiels du vendredi
- Warm-up du samedi et dimanche
- Essais qualificatifs
- Manches et Super-manche
- Finale



Les moteurs seront démontés à chaque arrivée et stockés au parc moteur.

Un parc départ vous est réservé pour le montage des moteurs, ainsi qu'un parc arrivé, pour le démontage des moteurs.

Lors du 1^{er} tirage au sort, le vendredi matin, le parc départ sera ouvert 40mn avant le départ de la séance. Pour la suite de la manifestation, le parc sera ouvert 20mn avant le départ de chaque roulage.



Le concurrent devra fournir :

- L'huile imposée par le motoriste : **ENI KART 2T**. Le pourcentage est également imposé par le motoriste et doit être respecté : **5%**
- La couronne et la chaîne. Le rapport de transmission (couronne arrière) doit être celui indiqué par le Motoriste, **69 dents**, avec une tolérance de + ou - 1 dent.
- Le faisceau électrique, la batterie et son support
- Le système de démarrage
- La durite d'essence et le filtre
- La gaine du câble d'accélérateur
- Le support et les ressorts d'échappement
- Les brides de la platine moteur



Instructions pour arrivée du châssis en parc :

- Batterie bien chargée
- Faisceau électrique attaché
- Gaine accélérateur (sans câble d'accélérateur)
- Serre-câble
- Durite essence
- Bride moteur + vis
- 2 ressorts longs pour Arrière échappement
-



A prévoir dans boîte à outils :

- Rilsan
- Pince à ressorts
- Gant de protection contre la chaleur (pour démontage pot échappement)
- Outillage habituel
-



Seul le motoriste aura l'autorisation d'intervenir sur le moteur.

Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :





STATION-SERVICE DE REFERENCE **STATION SUPER U**

Avenue de la Résistance
41300 SALBRIS
Tèl: 02 54 97 24 50



Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.



Internet

Pour suivre l'actualité du Karting dans son intégralité, retrouvez les classements, analyses, photos et résultats sur le site www.ffsa.org.

Facile d'accès et gratuite, la Web TV FFSA (www.ffsa.tv) vous permettra en un clic d'accéder à l'ensemble des images du sport auto et surtout des Championnats et Coupes de France de Karting. Retrouvez-nous sur ffsa.tv !

Vous pourrez également suivre en direct les courses, au tour par tour, sur le site www.ffsakarting.org.

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : www.sologne-karting.com



Chronométrage

Vous pouvez utiliser votre transpondeur, mais vous aurez également la possibilité de le louer sur place, auprès de l'organisateur, au prix de 30€ TTC contre une caution de 400€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention de ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée.

Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA www.ffsakarting.org .

Le transpondeur devra être opérationnel et sur le kart à partir de la deuxième séance des essais officiels du vendredi.

Identification

Nous vous demandons que votre nom et le drapeau de votre nationalité soient apposés sur les carrosseries latérales. La hauteur minimum de la reproduction du drapeau et des lettres constituant le nom sera de 3cm, voir réglementation sur le site Internet de la FFSA www.ffsakarting.org.

Par ailleurs, nous vous fournissons des plaques numéro. Ces plaques numéro ne devront en aucun cas être modifiées. Les plaques numéro seront à retirer lors du contrôle administratif.





Aire de stationnement

Une aire de stationnement pour les caravanes et les camping-cars est mise à votre disposition (électricité, douches et toilettes). Bien faire connaître vos besoins en même temps que la réservation de paddock.

La gestion du camping se fera auprès de Sologne Karting, au Club-house.
Prix : 20€ par nuit et par emplacement.



Billetterie

Entrée gratuite

Stands

Les stands sont proposés à la location, au tarif de 150€ pour l'ensemble de la manifestation.

Réservation auprès de l'organisateur par téléphone au 06.08.92.34.81 ou par email à a.frot@robinfrot.fr ou ask.salbris@wanadoo.fr



Paddock

Nous attirons votre attention, sur le fait que dans la journée le paddock est fermé à la circulation des véhicules, suivant les horaires définis par l'opérateur. Votre véhicule personnel doit être stationné à l'extérieur du paddock.

Nous vous rappelons que le soir, le paddock est fermé pour la nuit et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.

Il est interdit de circuler dans le paddock et sur l'ensemble du site avec un véhicule motorisé, même électrique (trottinette, overboard, gyroboard, etc...). Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur et l'opérateur.



Il est également interdit de recharger les voitures électriques sur le site.

Vous devez impérativement être muni d'un extincteur de **6kg à poudre polyvalente ABC (un extincteur par pilote)** prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Vous devrez impérativement présenter votre extincteur conforme pour accéder au paddock, sinon l'accès vous sera refusé même pour vous installer.



Une fois installé dans le paddock, l'extincteur devra être placé sous l'auvent de la structure, visible et accessible. Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral il est absolument interdit de créer des points chauds, de cuisiner, d'utiliser des fours de tout type même micro-ondes, de fumer, de stationner des camping-cars et des véhicules personnels dans l'enceinte du paddock.



Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline. C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

Les obligations en 2023

- Tapis de sol absorbant sous le kart
- Le nettoyage du châssis doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou





récupération des liquides de nettoyage (bac de rétention...)

• Démarrer, roder, chauffer ou tester des moteurs de karts dans le Paddock ainsi que dans les Zones réservées est strictement interdit.

Les petits gestes qui changent tout

- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2023)
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...)
- Dépôt des pneumatiques usagés à l'endroit de collecte prévu par l'organisateur
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets ménagers
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit
- Utilisation des conteneurs à déchets



Chaque participant/pilote est responsable de l'espace/stand qui lui est alloué dans le paddock. Tous les déchets doivent être déposés dans les conteneurs spécifiques (pneus, huile, produits chimiques, etc.) conformément au règlement de la piste et à ses règles environnementales.

Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécanos qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Salbris, nous vous transmettons, cher(e-s) concurrent(e-s) et pilote(s), nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

